

Lou Sigalenc



Bulletin municipal d'information de la mairie de Sigale

N°52
Janvier
2015

Etat Civil

Naissances

Brooklyn Thérèse Lewinski, fille de Rachel Marasco et Marc Lewinski, petite fille de Mario Marasco.

Zack Niasse Davin, fils de Vanessa Niasse et Thomas Davin, frère d'Alois et Soren, petit fils de Sandrine Arlaud petit neveu de Flora et Philippe Brunet, petit cousin de Adrien, Margaux et Guillaume.

Elina Passeri, fille de Karine et Jérôme Passeri, sœur de Nolan, petite-fille de Claire et Jean Marc Passeri, arrière petite-fille de Suzanne et Claude Garcia et des regrettés Arlette et Gilbert Galvan.

Signe Tolma Ruby Michel, fille de Daniella et David Michel, sœur de Théodore Eloi et Ernst Philip, petite fille de Annie Pajus et Jean Paul Michel, arrière petite fille de la regrettée Marguerite Faissole.

Mariages

Mme Mylène Capron et M Serge Cavalié.

Décès

Mme Jeanette Pascoët, née Thomel.

Céleste Gastaud, sœur de Fernand, mère de Jean Claude et Philippe, épouse du regretté Gervais, belle mère de Francine et Christiane.

Fernand Bertramo, frère de Céleste, oncle de Jean-Claude et Philippe

Nous rappelons aux familles désireuses de faire passer des événements dans l'Etat Civil du Sigalenc de nous les faire parvenir par écrit en mairie ou par courriel.

Ils ont posé leurs valises et leur matériel à Sigale un jour de Décembre, en 2005. Harnachés de cordes, de mousquetons, de fils et de grillages d'aciers, Eric G et Hervé Gourdel venaient par leurs travaux acrobatiques assurer la sécurisation du village face au risque de chute de blocs rocheux. Soucieux de sécurité jusqu'à la maniaquerie, attentif à la moindre faille et au moindre bloc, forant au marteau piqueur et déroulant des grillages, Hervé et son coéquipier Eric ont travaillé pendant plusieurs mois pour assurer la protection de l'entrée du village, du quartier Vesigeale et de la rue de la Baume.

Ce travail intensif mené sous les regards attentifs et pour certains admiratifs de la maîtrise nécessaire et de l'escalade et de travaux difficiles a fait de nos deux grimpeurs des familiers, puis des amis fidèles du village.

Chaleureux et discret mais attentif à tous, Hervé avait noué à Sigale des liens d'amitié sincères, il s'intéressait à la vie de chacun, s'inquiétait des soucis qu'on pouvait partager avec lui, s'informait des projets communaux en cours. Il aimait particulièrement passer du temps sur la place, discuter ou plaisanter avec tous à l'heure de la pause ou du pain. Passionné de culture locale, il écoutait les récits des anciens, engrangeait les savoirs et les anecdotes autour de la vie en montagne.

Revenant régulièrement nous voir au fil de ses randonnées ou de l'entretien des chantiers, il prenait son café aussi bien à la terrasse de Marie Noëlle et Alain dont il était un habitué que chez tous ceux et celles qui avaient pris l'habitude de l'accueillir et étaient heureux de le revoir et renouait tout naturellement les liens.

Cette passion pour la montagne, la nature et les gens s'exprimait aussi au travers de la photographie qu'il pratiquait en toute occasion, il nous laisse ainsi quelques prises de vues du village inhabituelles pour ceux qui ne grimpent pas sur les falaises, des images des Sigalois au quotidien et un projet jamais abouti d'exposition de ces photos au foyer, un de nos grands regrets aujourd'hui.

C'est pourquoi en ce soir de Septembre nous étions nombreux face à cette actualité terrible à partager la douleur et la tristesse, l'incompréhension et la colère, le sentiment d'une injustice absolue et entendre tous les discours officiels ou Barack Obama prononcer son nom à la tribune des Nations Unies ne sut nous apporter aucun réconfort: face à cette mondialisation de l'horreur, nous pleurons notre paisible ami assassiné.

Réunissant sur son bandeau « La Mairie et les amis de Sigale », une gerbe a été portée lors de la marche silencieuse à Nice, puis déposée au monument aux morts du village, hommage non pas à un enfant de Sigale mais bien à un ami de Sigale mort pour la Patrie. Photo de couverture Hervé Gourdel



Ceci est votre journal, il est la mémoire de votre village, il est à votre disposition.

Pour qu'il puisse continuer à exister, tous vos articles sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous faire partager vos sentiments ou coups de cœur sous forme de textes ou d'images.

Merci de votre participation.

Lou Sigalenc
7, place de l'église
06910 Sigale
Tél : 04 93 05 83 52
Fax 04 93 05 60 26



mairie-sigale@wanadoo.fr

Mise en pages et impression
Bouvreuil Services
Roquesteron
04 93 05 95 78

Le mot du maire

Chers amis Sigalois, chers amis de sigale,
Comme il est de coutume de formuler des vœux et des souhaits en début d'année, il est nécessaire pour certains de les réitérer régulièrement et sans relâche pour être entendu. C'est le cas de l'un des souhaits qui m'était cher et figurait déjà dans le programme du mandat précédent tant je pense qu'il correspond à un besoin de la population. A chaque rencontre et dans des courriers renvoyés avec constance à nos élus Conseillers Généraux et Députés, je me suis ouvert de la nécessité de densifier l'offre de transports publics à destination du village pour le bien des Sigalois comme celui de la vallée. C'est donc avec un vrai plaisir que je vous annonce ici que ce souhait a été entendu et réalisé. C'en est donc fini de la question : « sommes nous le 1^{er}, le 3^e ou le 5^e dimanche du mois ? » Le bus du dimanche est pérennisé chaque semaine aux horaires habituels et va permettre aux Sigalois comme aux touristes de venir passer des journées au village et faciliter les retours vers Nice en fin de semaine. Les besoins quotidiens sont également améliorés puisque désormais le troisième départ de la journée aura lieu à partir de Sigale et non plus de Roquestéron à 9 H 30 pour rejoindre à Saint Martin du Var la ligne régulière vers Nice, son retour s'effectuera également jusqu'au village. Ce n'est pas seulement la desserte du village qui est améliorée ainsi mais bien celle de la vallée toute entière et nous pouvons nous féliciter d'avoir porté ce projet dans l'intérêt de tous. Un grand merci à nos élus, en particulier le Président du Conseil Général Eric Ciotti et notre député Charles Ange Ginesy d'avoir pris en compte le besoin de ce service essentiel à la vie des ruraux que nous sommes et qui participera de manière efficace au développement de la vie locale.

Après une pause nécessaire à la finalisation des dossiers, les travaux vont reprendre bon train dans différentes parties du village : la toiture de l'immeuble agence postale /Médiathèque ainsi que l'extension du réseau d'assainissement du Carteyron et du Clot de Béraud vont débiter au printemps. Le réseau de pluviales qui va collecter les eaux de la partie est du village (les rues de la Baragne, de la fontaine et les rues attenantes) suivra dans le courant de l'année en prélude à la réfection totales de ces rues qui va s'étendre sur quelques années.

Plusieurs années seront également nécessaires pour mener à bien le chantier de réfection de l'église, la partie visant à assainir le mur nord et conforter le clocheton débutera cette année, l'intérieur suivra et en prélude le tableau inscrit aux Monuments Historiques de Saint Lucide est déjà parti en restauration et devrait être de retour avant l'été. L'étude commandée à un architecte en chef des Monuments historiques sur la chapelle Notre Dame d'Entrevignes sera bientôt rendue et nous pourrons travailler sur des pistes visant à éviter la dégradation des fresques qui nous sont chères.

Nous travaillons également à un projet d'agrandissement du cimetière de façon à répondre à ce besoin pour plusieurs décennies.

Comme les intempéries de l'an passé l'ont montré, notre milieu naturel est fragile et demande lui aussi de l'entretien et de la protection, nous avons donc commandé à RTM, un service de l'Etat une étude pour assurer la protection du village contre les chutes de blocs rocheux, nous réaliserons vraisemblablement des travaux de confortement au printemps.

Enfin, le quotidien n'a pas été oublié et la pose de rampes et de rambardes en fer forgé au Sigalon, au Truc et en quelques lieux où le besoin pour les déplacements s'en faisait sentir a permis de sécuriser les rues du village en les embellissant.

Tous ces travaux sont suivis par la Communauté de Communes des Alpes d'Azur qui assure efficacement les maîtrises d'ouvrage que nous lui délégons. Un technicien en charge du suivi des travaux et du chiffrage de nouvelles opérations vient d'être embauché pour répondre aux besoins des trente quatre communes concernées, c'est un bel exemple de l'utilité de la mutualisation des moyens qui justifie l'intercommunalité.

Les projets ultérieurs sont à l'étude, la commission des travaux s'est adjoint les services de l'Etat pour réfléchir à un projet de parking, plusieurs solutions se dégagent et doivent être encore murement réfléchies.

J'espère que vous entendez ici qu'à travers ces travaux nous continuons à œuvrer pour la valorisation du territoire et du patrimoine de notre cher village comme nous le faisons par la recherche de nouveaux services pour y améliorer la qualité de la vie.

Pour cela, mon Conseil Municipal me soutient fidèlement et les employés communaux travaillent efficacement, je tiens à les en remercier ici. Tous se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2015.



Travaux divers :

Rambardes et mains courantes

Quand la sécurisation rime avec l'embellissement, le village prend un aspect plus agréable et les rues sont plus fiables, c'est pourquoi une série de rambardes de sécurité harmonisées en fer forgées ont été posées. Vous pouvez



désormais vous pencher au dessus du départ de la rue du Sigalon en toute sécurité ou admirer la vue de la place du Truc sans être gêné par le grillage vieillissant.

Jardin d'enfants

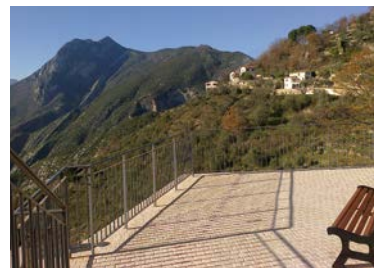
Adieu l'éléphant bleu, après près de vingt années de bons et loyaux services il est parti vivre une retraite méritée et le jardin en a profité pour faire peau neuve : nouvelle moquette



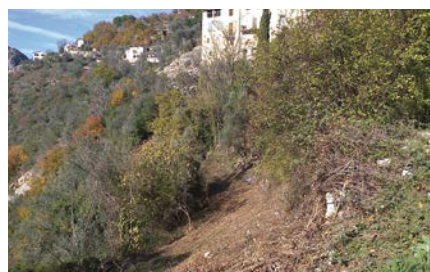
et nouveaux jeux pour une nouvelle génération d'enfants qui vont donc y vivre de nouvelles aventures... Merci à Charles Ange Ginesy pour la généreuse participation issue de sa réserve parlementaire qu'il a octroyé pour boucler le financement du projet.

Virage rue Passeron

L'ancêtre des projets communaux (Voir dans le Sigalenc n° 47 la délibération prise en 1956) est donc terminé : bancs et rambardes permettent enfin de pouvoir s'installer au soleil et profiter de la vue dégagée vers le couchant ...



Débroussaillage.



Même si tout le monde ne connaît pas le Code Forestier dans ses moindres détails, chaque propriétaire sait au minimum l'obligation faite de débroussailler à 50 mètres des habitations.

Obligation qui n'est pas toujours respectée compte tenu de la parcellisation et de la difficulté à contacter les propriétaires ! Face à l'inquiétude manifestée par les riverains, la mairie a choisi pour cette fois de faire effectuer ce travail par les employés communaux. Espérons que les propriétaires concernés sauront profiter de cette opportunité, il ne leur reste maintenant qu'à maintenir les lieux en l'état par un entretien régulier. Pareille opération ne sera renouvelée qu'accompagnée de l'envoi de la facture correspondant au travail effectué.

Que dire du festin 2014 ?



Essentiellement que retour du chapiteau a été célébré comme il se doit par des moments que ceux qui les ont vécu n'oublieront jamais.

Le thème des pirates ayant inspiré bien au delà des frontières du village, l'arrivée du bateau réalisé par notre ami William Houpin signait le début d'un festin déjà rendu historique par le retour du chapiteau et celui de la « vraie » rameille, celle dont la coupe occupe une journée entière, justifie un immense pique nique et répand cette odeur unique d'herbes sèches, de résine et de poussière.

Il fallait pour célébrer ce retour des moments uniques, ils ont eu lieu : une retraite aux flambeaux qui a entraînée dans son sillage une joyeuse bande et s'est terminée par une vibrante Marseillaise à capella, des bals magnifiques dans l'ambiance musicale toujours renouvelée des Collins Thomas et point d'orgue des festivités, une soirée des pirates qui fera date. Ce dimanche soir, l'imagination, l'inventivité et la création étaient au pouvoir : des costumes aux mises en scènes, des réalisations littéraires les plus surprenantes à la charpente de marine, les Sigalois toutes générations confondues ont porté très haut l'esprit de la fête.

Comment clôturer en beauté après cette soirée magique ? Une promenade inédite autour de la place, celle de la croisière en bateau de la présidente d'honneur de l'ASSTL à l'issue de l'anchoïade s'en est chargée... Que pourrions nous imaginer pour l'an prochain, la question est pour l'heure entière et la barre du défi haut placée !



Bergers sahariens, nomades des steppes de Mongolie, cultivateurs andins ou enfants de nos campagnes des siècles passés, tous ont occupé une partie de leur temps libre à jouer, seuls, à plusieurs, en utilisant leur réflexion ou leur adresse, sur des plateaux de bois ou plus simplement avec leurs mains, des pièces de bois ou de corne, des dés, des billes, des osselets ...

C'est cette culture ancestrale du jeu qui, grâce au concours de la Médiathèque Départementale du Conseil Général s'est tenue à disposition du public sigalois pour la Première Journée des Grands Jeux organisée conjointement par la Mairie et l'Association La Maison des Enfants.

Installés sur la place et à la Clastre, les jeux de bois prêtés par la Médiathèque Départementale ont vite trouvé leur public : grands et petits, jeunes ou anciens, habiles

ou réfléchis, tous ceux qui sont venu s'y essayer ont trouvé leur domaine de prédilection guidés il est vrai par le personnel d'animation aimablement mis à notre disposition par Mme Plaud, conservatrice en chef et par le savoir faire de nos amis de la Maison des Enfants, habitués de ces actions éducatives et de loisirs. La Clastre occupée par des petits groupes concentrés autour des tables supportant les jeux dégagait ce jour là une atmosphère familiale et bon enfant faite de défis joyeux et de parties acharnées, d'échanges et de partages d'expériences, de victoire ou de défaite sereine ...

Evidemment, le repas autour du buffet partagé et le goûter final



offert par la mairie n'étaient pas étrangers à l'affaire !

Les Journées Européennes du Patrimoine drainent habituellement quelques millions de personnes et force est de reconnaître que cette édition 2014 pour laquelle nous avons ouvert l'église, exposé les chasubles et remis en état le musée « Lou temp passat » n'en a attiré qu'un infime pourcentage.

Mais au delà de ce constat peu surprenant si l'on réfléchit à ce que ce patrimoine est finalement accessible toute l'année et que notre public potentiel s'était sans doute déplacé vers des sites plus rares, l'enseignement est que beaucoup de personnes au village ignorent l'existence ou tout au moins ne soupçonnent pas la richesse de ce petit musée crée au fil du temps par les dons des Sigalois, régulièrement enrichi et entretenu par les bonnes volontés disponibles.

Même avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons le maintenir ouvert mais sa clé est disponible en mairie, pensez à venir le visiter, à le faire visiter lorsque vous recevez des amis en plus de la traditionnelle promenade dans le village et le cas échéant à y ajouter votre petite participation sous la forme d'objets du quotidien ou d'outils anciens qui nous permettent de reconstituer ce qui fut le petit monde de Sigale aux temps passés.

« Je suis né dans la ville d'Aubagne, sous le Garlaban couronné de chèvres au temps des derniers chevriers. »

Ces phrases si simples et belles sont inscrites en nous, elles ouvrent un monde auquel nous pouvons parfaitement nous identifier, évocatrices d'un âge d'or fait de nature et d'insouciance d'enfants courant dans une colline, elles sont écrites en caractères Garamond dans un exemplaire du Livre de Poche à la couverture quart -raisin sur laquelle se découpe la photo d'un petit garçon et de son père : ce sont les premières phrases de « La gloire de mon père » et c'est donc vers la ville natale de Marcel Pagnol que la traditionnelle sortie du village nous a entraîné.

Aubagne ce jour là était aussi la capitale de l'art santonnier et le marché aux santons en a enchanté plus d'un. Mais ce n'est là qu'un aspect de la pratique de la céramique dans la ville et pour en connaître toutes les facettes il nous a suffi d'admirer autour de nous les créations des 17 céramistes installés dans la ville exposées dans le restaurant-galerie « l'argilla » où nous nous sommes posés le temps d'un excellent repas.

Enfin, après la maison natale et son émouvante simplicité, le musée « Le petit monde de Marcel Pagnol » nous renvoyait à notre culture littéraire mais surtout cinématographique et faisait revivre la galerie de personnages hauts en couleurs qui ont peuplé sa vie sans doute, son œuvre et donc notre vie assurément.

La publication des premières cartes du génome humain et la découverte de plusieurs centaines de gènes responsables de maladies rares, des nouvelles thérapies face à ces maladies, les progrès des droits des personnes en situation de handicap et le changement du regard collectif sur ces personnes, ce n'est là qu'une petite partie du travail de l'AFM depuis le 1er téléthon en 1987. Nous pouvons être fiers de ces résultats auxquels chaque année nous avons apporté notre contribution et fiers plus particulièrement de celle de cette année qui se monte à plus de



1000 euros. Pareil résultat ne saurait être obtenu sans le travail remarquable de tous ceux qui s'investissent dans les animations comme de ceux qui y participent, c'est pourquoi il est particulièrement important de saluer les associations sigaloises (Asstl et Ateliers du lundi) pour leur engagement et le résultat de cet engagement : des assiettes de tartiflette réchauffant les convives attablés sur la place au Loto animant l'après midi et permettant aux gagnants de repartir avec des produits de bien être ou des gourmandises préfigurant la table de Noël, c'est encore une fois tout le talent et la générosité des Sigalois qui se sont mis au service de la cause de la lutte contre les maladies rares.

Ce n'est pas seulement la magie de Noël, le foyer décoré qui brillait de mille feux, la perspective du Père Noël en chocolat qui faisaient briller les yeux des enfants cette année mais bien le magicien lui-même en la personne de Magic Gé venu réaliser devant eux des tours auxquels ils ont apporté leur participation avec une bonne foi sans faille et une joie parfois un peu inquiète quant au résultat !

Notre Père Noël traditionnel fidèle au poste pour la distribution de friandises et le goûter n'ayant pas moins de succès, le Noël de la mairie a tenu ses promesses en réunissant encore une fois les Sigalois petits et grands au foyer dans une ambiance toujours chaleureuse et festive.



Fête de la Science

Organisée par l'association Elagis « la Fête de la Science » - manifestation nationale - s'est déroulée à Sigale du 8 au 11 octobre. Toujours appréciée par les participants qui viennent des villages proches ; ainsi nous avons reçu des résidents de la FAM de Puget-Théniers, ISATIS d'Ascros et les enfants des écoles de Pierrefeu et Roquestéron du CP au CM2.

Tout en manipulant et en recomposant des puzzles 2D et 3D - fabriqués par l'association Elagis - sur les thèmes du « cerveau » et de « la cristallographie », ils ont appris ces notions sous la direction du Professeur J.M. Scarabin, neurochirurgien et C.Seguin géologue-plasticienne.

De plus les élèves ont eu la chance de pouvoir observer au microscope des cellules animales, végétales et même des lames minces de roches grâce aux microscopes aimablement prêtés par le Collège Cocteau de Beaulieu.

Pendant la journée « Grand Public » nous avons reçu avec grand plaisir les Sigalois mais aussi des visiteurs extérieurs à la vallée intéressés par l'exposition : polyèdres « en grillage à poules » représentant les différents systèmes cristallins, les cristaux, les dessins d'enfants et la reconstitution d'une carrière - en lego - faite par un jeune sigalois (Patrice, fils de Jojo) ; journée clôturée par une conférence « Cristaux Science ou Art » qui nous a fait voyager dans un monde de couleurs et de formes superbes.

Beau succès pour cette année encore.

Tout nos remerciements aussi à notre partenaire, Mairie de Sigale, qui nous soutient et met les locaux à notre disposition.

Elagis remercie tous ceux qui nous ont fait le plaisir de leur présence.

A tous nos vœux pour 2015 avec attente de se revoir pour une nouvelle Fête de la Science.

Sphère ELAGIS



Au fil des mois à venir...

Voici quelques informations sur les événements qui vont jaloner la fin de l'hiver et le printemps, bien sur toutes ces informations sont susceptibles d'être modifiées et donc à vérifier en temps utile :

Saint Blaise étant fêté cette année un mardi, les cérémonies religieuses auront lieu le Dimanche 08 Février, précédées comme de coutume par le repas au foyer organisé par l'Asstl le samedi soir.

Le Carnaval des écoles a lieu cette année à Sigale le Samedi 14 Mars, le thème sera celui des pirates. Cette organisation qui nous est échue tous les cinq ans est un gros travail et les rentrées d'argent qu'il occasionne une des principales sources de financement des associations qui financent les activités des enfants de l'école.

Pour le préparer et accueillir comme il se doit tous les participants du Groupe Scolaire du Soleil, les Ateliers du Lundi et la Médiathèque de Sigale proposent des séances dédiées à la réalisation de décors, vous pouvez venir les rejoindre pour y participer.

Notre ami « miech Ladre miech Caga-Bléa » Miqueu Fulconis propose une soirée d'animation sous forme de diaporamas commentés mêlés de petites vidéos. Elle se tiendra au foyer le Samedi 04 Avril, veille de Pâques, sera ouverte à tous et suivie d'un repas partagé.

Les quatre années qui s'ouvrent devant nous sont celles des célébrations du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, c'est l'occasion pour nous de nous interroger sur nos morts. Une association, l'AGAM (Association Généalogique des Alpes Maritimes) a reconstitué le parcours des soldats des Alpes Maritimes et réalisé une base de données dite Base Bleuets 06. C'est tout naturellement cette association que nous avons sollicitée pour réaliser une exposition sur les Poilus de Sigale morts au combat.

La date n'est pas encore fixée pour la présentation de ce travail mais nous espérons pouvoir le faire pendant un des « ponts » habituels des mois de Mai ou Juin. Vous pourrez alors venir vous informer sur vos ancêtres, compléter peut être par vos connaissances les fiches établies et vous initier à la recherche généalogique.

Du côté des « écarts »

Pour information aux habitants (réguliers ou occasionnels) de la route d'Aiglun, de Roquestéron, des quartiers de La Condamine, Font Gaillarde et Le Colombier....

Patricia Malquarti, conseillère municipale déléguée aux Ecartes se tient à votre disposition pour toute question que vous souhaitez poser ou propositions que vous souhaitez faire pour améliorer la vie dans la commune lorsque l'on est en dehors du village.

Dans cet esprit, nous souhaitons réactualiser notre connaissance des habitants de la commune ne résidant pas au village afin de pouvoir faire circuler plus facilement les informations émanant de la mairie ou des associations locales et de pouvoir vous contacter en cas d'intempéries ou de risques naturels pouvant nuire à votre sécurité. Ce sera plus facile si vous nous communiquez vos coordonnées : téléphones et mail en mairie en nous indiquant éventuellement vos dates habituelles de fréquenta-

tion de Sigale si vous n'y résidez pas à l'année.

Enfin, nous nous interrogeons sur la « Fête du Vieux Pont de Sigale », à l'origine apéritif d'honneur décentralisé offert par la mairie aux Sigalois des écarts.

Franc succès depuis son lancement, elle ne rassemble pourtant à notre goût pas assez de ces habitants que nous souhaitons rencontrer. Peut être doit elle se pérenniser sous une autre forme : Faut il en modifier la date jusqu'alors fixée début Juillet pour la reporter à l'automne, faut il changer la formule ? Nous sommes ouverts à vos suggestions pour améliorer cette sympathique manifestation. Faites nous savoir ce qui vous conviendrait le mieux.

Pour me contacter, passez par la mairie ou directement par mail mairie-sigale@wanadoo.fr et/ou patricia.malquarti@gmail.com

A très bientôt !

Lignes d'azur

Voici les nouveaux horaires de bus accordés par le Conseil Général : En plus d'une desserte améliorée le dimanche et en milieu de matinée, des modifications importantes concernent les départs du matin, soyez vigilants ! Toutefois ils sont toujours en réflexion au conseil général et susceptibles d'être modifiés.

Ils sont disponibles sur le site du Conseil Général, de Sigale ou en mairie et à la poste. Attention, pour une bonne compréhension, il est nécessaire qu'ils soient imprimés en couleur.



LIGNES D'AZUR

Les Alpes-Maritimes en toute liberté

720

Nice ⇄ Sigale

	Lundi à Vendredi		
Nice Wilson	-	12.50	16.50
Robini	-	13.10	17.20
St-Martin du Var	10.35	13.35	17.45
Gilette	10.55	13.55	18.05
Pierrefeu	11.15	14.15	18.25
Roquestéron	11.30	14.30	18.40
Sigale	11.35	14.40	18.50

	Samedi	Dimanche
Nice Wilson	17.50	9.00
Robini	18.15	9.20
St-Martin du Var	18.40	9.40
Gilette	19.00	9.50
Pierrefeu	19.20	10.10
Roquestéron	19.35	10.30
Sigale	19.45	10.40

721

Gilette ⇄ Ascros

	Lundi à Vendredi	
Sénégoge	13.50	18.05
Bonsen	14.00	18.15
Revest les Roches	14.20	18.35
Toudon	14.30	18.45
Ascros	14.55	19.10

Observations

Ne circule pas les jours fériés
Pas de déposes autorisées avant "Pont Charles Albert"

La ligne 720 assure la correspondance avec la 721

12.50 : circule uniquement le mercredi

17.50 : ne circule pas le mercredi

Horaires intermédiaires donnés à titre indicatif

Mise à jour 12 janvier 2015

N° Vert 0 800 06 01 06

www.cg06.fr
CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES-MARITIMES

LIGNES D'AZUR

Les Alpes-Maritimes en toute liberté

720

Sigale ⇄ Nice

	Lundi à Vendredi		
Sigale	6.20	7.20	9.30
Roquestéron	6.30	7.30	9.40
Pierrefeu	6.45	7.45	9.55
Gilette	7.05	8.05	10.15
St-Martin du Var	7.20	8.20	10.30
Robini	7.40	8.40	-
Cathédrale Vieille Ville	8.00	9.00	-

	Samedi	Dimanche
Sigale	7.20	17.00
Roquestéron	7.30	17.10
Pierrefeu	7.45	17.25
Gilette	8.05	17.50
St-Martin du Var	8.20	18.10
Robini	8.40	18.20
Cathédrale Vieille Ville	9.00	18.40

721

Ascros ⇄ Gilette

	Lundi à Vendredi	
Ascros	6.05	
Toudon	6.30	
Revest les Roches	6.40	
Bonsen	6.55	
Gilette l'Olivierie	7.05	

Observations

Ne circule pas les jours fériés

Plus de montées autorisées après "Pont Charles Albert"

La ligne 721 assure la correspondance avec la ligne 720

Horaires intermédiaires donnés à titre indicatif

Mise à jour 12 janvier 2015

N° Vert 0 800 06 01 06

www.cg06.fr
CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES-MARITIMES



Le Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur est né en 2012. Les 45 communes ont signé le projet de Charte, document qui guidera l'action du Parc et de ses partenaires durant 12 ans. Le projet du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est de faire de la préservation et de la valorisation des patrimoines un facteur de développement. Cela doit constituer une opportunité pour les activités touristiques, l'agriculture, les entreprises et les habitants.

Quelques caractéristiques :

45 communes
31 000 habitants
90 000 hectares
L'une des plus grandes zones pastorales des Alpes-Maritimes
Plus de 2000 espèces végétales, soit environ 1/3 de la flore française
1 952 cavités, 137 km de galeries souterraines
Le « château d'eau » de la Côte d'Azur

Quelques objectifs :

Favoriser les commerces, l'artisanat, les activités de services, l'agriculture etc., dans les petites communes pour maintenir de l'emploi et permettre aux gens de vivre et habiter sur le territoire.

Gérer les ressources naturelles de façon exemplaire, l'eau, la qualité de l'air, les économies d'énergie.

Développer le tourisme de séjour pour, d'une part, faire vivre les hébergements, restaurants, guides, etc., et d'autre part, canaliser la fréquentation des promeneurs dans les milieux naturels fragiles.

Préserver l'agriculture et le pastoralisme pour bénéficier d'une alimentation saine, pour entretenir les paysages et pour conserver la biodiversité exceptionnelle du territoire, qui est étroitement liée aux pratiques agricoles locales.



Avec le Parc naturel régional, apprenez les techniques de la pierre sèche pour préserver les restanques

Fruits d'un travail considérable mené de générations en générations, de nos jours, les restanques sont bien souvent abandonnées et envahies par la végétation. De nombreux passionnés se réapproprient les connaissances et les techniques de la pierre sèche. Le Parc naturel régional et les Communautés d'Agglomération Sophia-Antipolis et Pays de Grasse ont publié un « guide de bonnes pratiques pour la préservation des paysages de restanques » et des chantiers pour apprendre les techniques des murs de pierres sèches sont organisés à partir de 2015.

Contact : alandreu@pnr-prealpesdazur.fr

© PNRPA

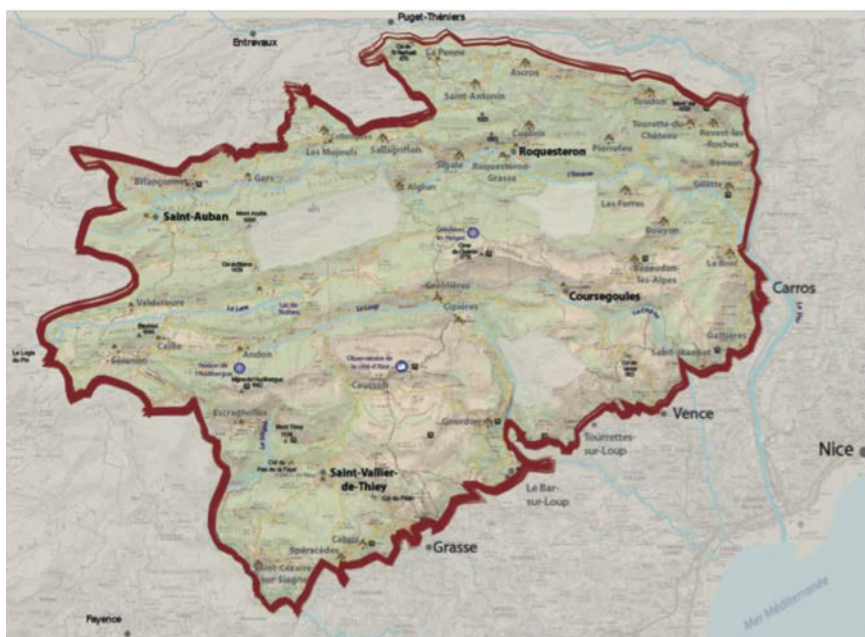
Le Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Le Conseil de développement du PNR forme un réseau de citoyens volontaires. Celui-ci a pour objectif de mieux faire émerger les préoccupations et les désirs des habitants et des acteurs de ce territoire, de permettre une meilleure appropriation, par ces derniers, des objectifs du Parc et de faciliter la mobilisation des compétences citoyennes au service du territoire.

Devenez correspondant du Conseil de Développement du PNR des Préalpes d'Azur!

Le correspondant est donc un messenger volontaire, d'une commune ou d'une partie du territoire du PNR, et constitue dans sa commune le relais local du dispositif citoyen d'appui à la mise en œuvre de la charte que se veut être le Conseil de développement (CdD).

Renseignements et adhésions : cdd.pnr06@gmail.com



Monographie de Sigale. Après 1891. Emmanuel Martiny suite

Je résume cette nomenclature aux faits essentiels et aux traits les plus saillants.

1304 : Cassation d'un arrêt de la Cour royale de Grasse qui adjuge certains droits et privilèges au sieur Michelis dans le terroir de Gerbiera, fait par la Cour de Provence à Aix. Gerbière est un quartier de Sigale situé sur les flancs du Cheiron.

1365 : Une charte du 5 juin 1365 rappelle les privilèges que la Reine Jeanne lui avaient accordés. Un viguier chargé de l'administration de la justice y résidait, il est désigné dans l'acte sous le nom « Notre amé et feald Napoléon Grimaldi », ce qui est remarquable.

1380 : Deux extraits en latin d'une sentence relative à l'entretien du Pont du Riolan entre la commune de Salagriffon et celle de Sigale.

1388 : Extrait d'actes de donation et de concessions de privilèges de cette commune relatif(?vement) à la banalité de ses édifices (moulins, four, pressoir, etc.)

1401 : Acte de prestation de serment par devant le gouverneur, députation des membres- Confirmation de privilèges du 18 mai 1401 (François Béranger).

P.4

1403 : Acte de transaction entre les communes de Sigale et celle de Salagriffon relatif(?vement) aux limites du Mont Saint-Martin (Notaire J.B. Dalmassy)

1447 : Statuts et règlement pour la communauté de Sigale et Roquesteron. Transaction entre ces deux communes par laquelle 1/3 des coupes de bois du Cheiron appartient à la Roque et les 2/3 à Sigale.

1471 : Acte de confirmation des droits et privilèges d'Amédée Duc de Savoie desquels il résulte que les habitants de Sigale jouissent des mêmes droits et privilèges que les habitants de Nice (18 mai 1471, Notaire Nitardi)

1471 : Acte relatif à la nomination du Bayle (2 mai 1471, Notaire Nitardi)

1494 : Acte de confirmation des droits et privilèges. Privilège des lieux dépendants de la vignerie de Grasse accordé par le Prince de Tarente.

1496 : Acte de prestation de serment sous le règne de Philibert.

1507 : Acte qui constate que Barbier et Raymond de la commune de Sigale achetèrent un sixième de la juridiction de Gerbières du sieur Raymond et Villeneuve.

1544 : Transaction passée entre les communes de Sigale et d'Aiglun réglant les limites des terrains entre ces deux localités. Concession réciproque.

1550 : Confirmation et concession des privilèges sous Charles Emmanuel.

1554 : Acte de confirmation des libertés et privilèges donnés par Philibert Emmanuel.

1556 : Institution du serment de fidélité sous Charles Philibert (10 mai 1556, Notaire Pierre Raymond)

Je ne m'arrête pas à la lecture et au classement d'une vingtaine de volumineux dossiers de procès qui n'apprendraient rien de nouveau et qui ont tous plus ou moins contribué à gréver la commune de dettes dont elle paie encore les intérêts aujourd'hui. Je dépasserais de beaucoup le cadre de cette notice.

Cependant je pense qu'il est utile de mentionner deux procès récents que la commune de Sigale a soutenu contre les communes de Roquesteron-Grasse, Roquesteron-Puget et d'Aiglun relatifs à la propriété et aux limites de la montagne du Cheiron.

La nouvelle transaction intervenue entre Sigale et les deux Roquesteron le 19 mai 1859 stipule que la montagne du Cheiron oriental appartiendra dorénavant pour un tiers aux deux communes de Roquesteron et pour les deux autres tiers à la commune de Sigale. Cette dernière aura l'administration de toute la montagne, devra rendre compte aux deux Roquesteron du tiers du produit des coupes de bois et payera les contributions de toute nature tant que durera l'indivision de cet immeuble.

2° Par jugement rendu le 2 juin 1873, le tribunal civil de Grasse a confirmé la transaction en date de 1544 réglant la limite des terrains du Cheiron occidental entre Sigale et Aiglun.. Une clause principale de ce jugement stipule qu'en vertu d'un usage immémorial, la commune de Sigale a le droit d'abreuver ses bestiaux à la fontaine de Végai avec servitude sur les terrains qui l'avoisinent.

Il y a encore dans les archives communales plus de cent parchemins daté et sans titre apparent mal tenu et en partie rongés par les rats. M. Moris, archiviste du département, qui a visité les archives de Sigale en 1887 et 1891 a manifesté l'intention de les classer. Lorsque ce travail sera fait, nous pourrons en retirer une foule de documents précieux qui viendront s'ajouter à ceux que nous possédons déjà, car d'après M. Moris nos archives sont aussi importantes que celles de Cannes et de Villefranche.

A suivre

Wouaf wouaf!

Nos amis à quatre pattes. Nous pouvons constater un fort accroissement de la population canine sur notre commune depuis plusieurs mois. Ces adorables toutous de toutes races et tailles font le bonheur de leurs propriétaires, suscitant la curiosité et la sympathie des villageois, animant les rues et places de notre village, permettant aux uns et aux autres de comparer tel animal de concours avec le plus anonyme des bâtards. Ils ont leur place, ils font partie intégrante de la vie du village et nul ne peut nier le fait qu'ils jouent un rôle social et affectif. Pour tout cela nous n'oublierons pas de leur adresser

nos plus tendres caresses. Cependant pour respecter cette harmonie quelques règles, bien connues de tous, sont à respecter. Voici quelques pistes : dans la mesure du possible il serait agréable, pour le bien-être de tous, de récupérer les déjections à l'aide de sacs plastique ou en papiers et de les jeter dans les containers poubelles. De maintenir en laisse nos braves toutous afin d'éviter tout risques d'accident avec des véhicules ou deux-roues, d'éviter l'errance dans les rues du village, mais aussi le conflit entre deux animaux (il n'y a pas que les hommes). Ils peuvent parfois avoir une attitude hostile

pensant défendre leur territoire et de penser aussi que certaines personnes ont peur des chiens. Voilà, ce n'est pas grand-chose mais ce serait déjà beaucoup. Merci à vous les propriétaires qui suivez ou vont suivre ce code de bonne entente. Cela nous permettra de mieux vivre ensemble et d'apprécier à sa juste valeur l'importance de la relation homme/chien, relation qui remonte à la nuit des temps et qui est loin de s'éteindre au regard de la place que le chien a pris dans nos cœurs et dans notre mode de vie. Caninement vôtre.